

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F0946P037

1. Intitulé du projet

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE DE CORBAJA SUPRANA

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Bastia

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Pierre SAVELLI, Maire de Bastia

RCS / SIRET

2 1 2 0 0 0 3 3 5

Forme juridique Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6. Infrastructures routières	Construction d'une route classée dans le domaine public communal, sur un linéaire de 500 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement, à partir d'une plateforme existante en terre, d'une voie de circulation, d'une longueur d'environ 500 mètres, composée d'une chaussée bidirectionnelle de 6 mètres de large, bordée de part et d'autre par un trottoir,
La largeur totale de la plateforme est de 9 mètres. Le projet conserve intégralement cette emprise.
Réalisation de réseaux divers, parmi lesquels réseau pluvial, réseau d'éclairage publique, réseau de génie civil Telecom, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Bastia.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la viabilisation d'une piste existante et déjà carrossable, avec pour objectifs:

- d'améliorer l'accessibilité du secteur pour les véhicules de secours,
- de permettre l'urbanisation du secteur, principalement classé en zone AU au PLU

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet nécessite des travaux d'aménagement de voirie:

- réalisation de terrassements,
- réalisation de réseaux divers,
- recalibrage d'un ouvrage hydraulique,
- réalisation d'une structure de chaussée,
- pose de bordures,
- mise en oeuvre de candélabres,
- mise en oeuvre d'une couche de roulement en béton bitumineux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le fonctionnement de la voie sera celui d'une voie de desserte locale, permettant l'accès aux parcelles adjacentes. Cette voie supportera le trafic local de desserte, voire ponctuellement le passage des véhicules de secours.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet en février 2007 d'un dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-3 du code de l'environnement, déposé auprès du guichet unique de l'eau de la D.D.T.M.
Il a fait l'objet d'un récépissé de déclaration de la part des services de l'Etat, en date du 6 avril 2007 (numéro de IOTA: 2B-2007-00070)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet de voie: 500 mètres Largeur de l'assiette du projet: 9 mètres Superficie globale de l'assiette de l'opération: 4 500 m ²	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Voie de Corbaja Suprana
20 600 BASTIA

Coordonnées géographiques¹

Long. 9 ° 25 '43.3 Lat. 42 ° 40 '40.6

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 9 ° 25 '41.5 Lat. 42 ° 40 '47.4

Point d'arrivée : Long. 9 ° 25 '42.7 Lat. 42 ° 40 '35.8

Communes traversées :

Projet situé intégralement sur le territoire de la ville de Bastia

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'assiette du projet se présente actuellement sous la forme d'une piste carrossable en terre, elle est déjà utilisée par les rversins locaux

La destination du sol ne sera donc pas modifiée par le projet

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU du 18 décembre 2009 en vigueur sur la commune de Bastia
Le projet figure dans les différents documents du PLU sous la forme de l'emplacement réservé n°9, dénommé "création voirie Corbaja Supranu"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Commune de Bastia
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Arrêté préfectoral n°2015110-002 approuvé le 20/04/2015

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	PPRIF approuvé le 31/05/2011 PPRI approuvé le 10/08/2015 PPRT approuvé le 25/01/2016
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	A proximité du site: - Site FR 9402014 Grand herbier de la côte orientale - Site FR 9400571 Etang de Biguglia à une distance de 2 700 m environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Remparts de la Citadelle Eglise Sainte Marie Eglise Notre Dame des Victoires

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	L'assiette actuelle du projet d'abrite aucune espèce animale ou végétale, elle se compose actuellement d'une plateforme en terre
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	En l'état actuel, l'assiette du projet se situe: - en risque modéré au sens du P.P.R.I.F.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le projet va induire un trafic local de desserte
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐ ☒			Le cas échéant, émissions lumineuses induites par les phares des véhicules de nuit
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☒ ☐			Rejets induits par le futur trafic local de desserte qui sera supporté par la nouvelle voie
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ ☐ Si oui, dans quel milieu ?			Rejets hydrauliques liés à l'imperméabilisation de l'assiette du projet. Le milieu récepteur est le ruisseau de Montesoro
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐ ☒			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐ ☒			D'un point de vue paysager, le futur axe de circulation existe déjà de fait, puisque l'assiette du projet est aujourd'hui une piste carrossable en terre
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☒ ☐			Le projet va permettre l'urbanisation du secteur, principalement classé au PLU en zone AU

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Des projets de construction au niveau des zones AU seront induits par le présent projet (habitations, commerces)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'assiette du projet de voie de Corbaja Suprana se présente déjà aujourd'hui sous la forme d'une piste carrossable en terre.

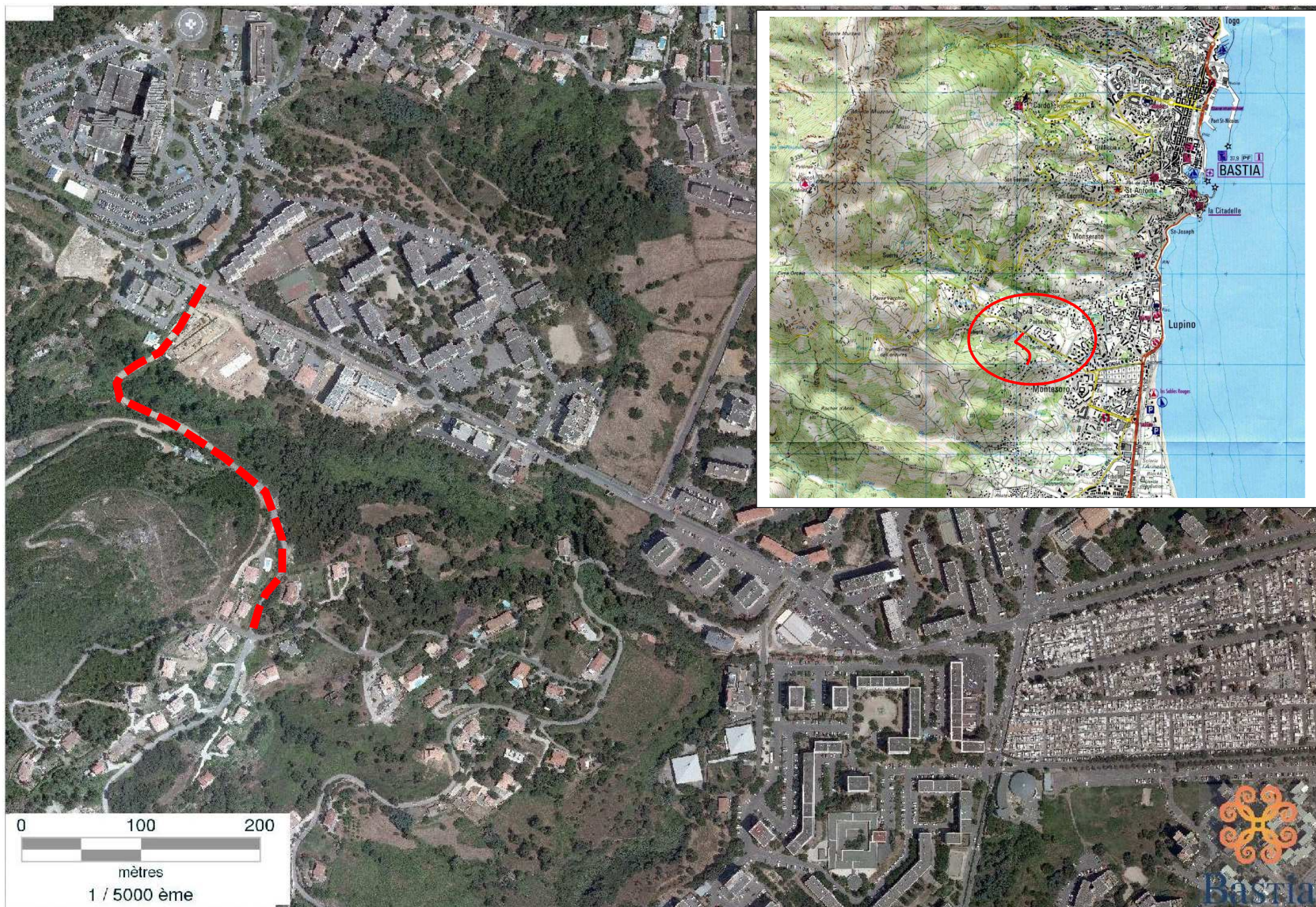
La projet d'aménagement va permettre de viabiliser cette piste, sous la forme d'une voie de desserte locale, composée d'une chaussée bordée de part et d'autre par un trottoir.

La largeur actuelle de la piste est conservée.

On note également que la majorité des terrains qui jouxtent la futur voie sont constructibles puisque classés en zone AU sur les documents du plan local d'urbanisme.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments le présent projet semble pouvoir être dispensé d'une étude d'impact.

BASTIA – PROJET DE ROUTE DE CORBAJA SUPRANA – PLAN DE SITUATION



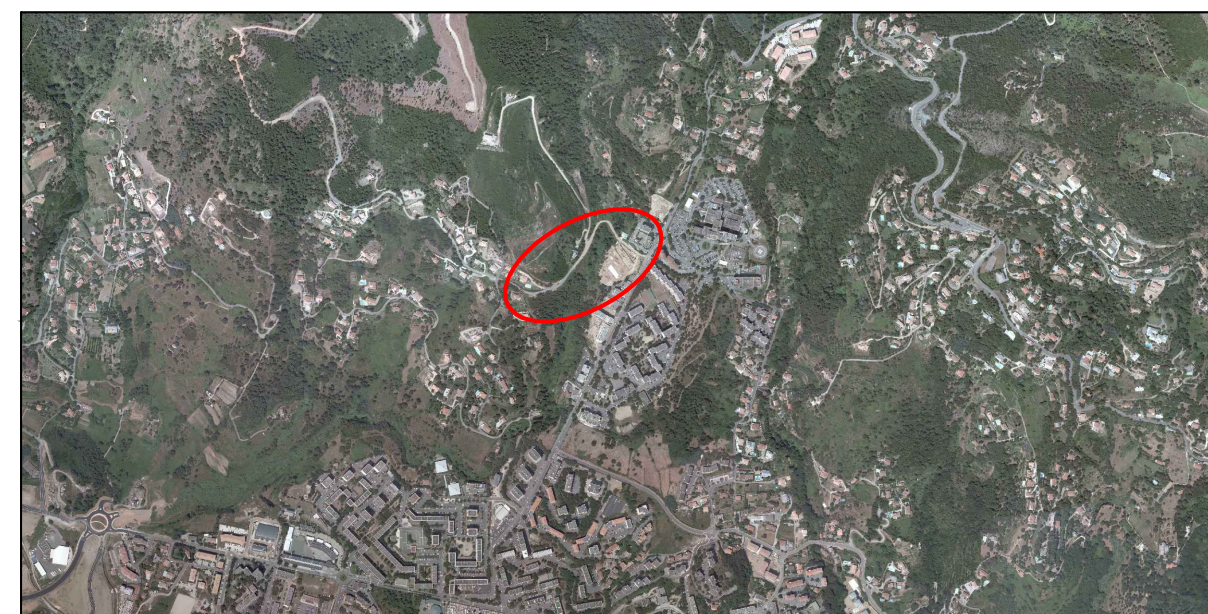


Chemin de CORBAJA SUPRANA

Photos
avec localisation cartographique

1.02

SEPTEMBRE
2016



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux
Service voies et réseaux publics
Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex
Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47

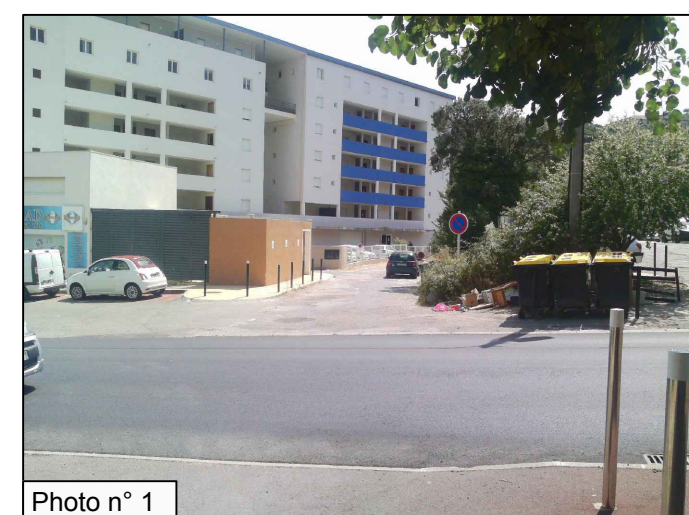


Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9



Photo n° 10



Photo n° 11

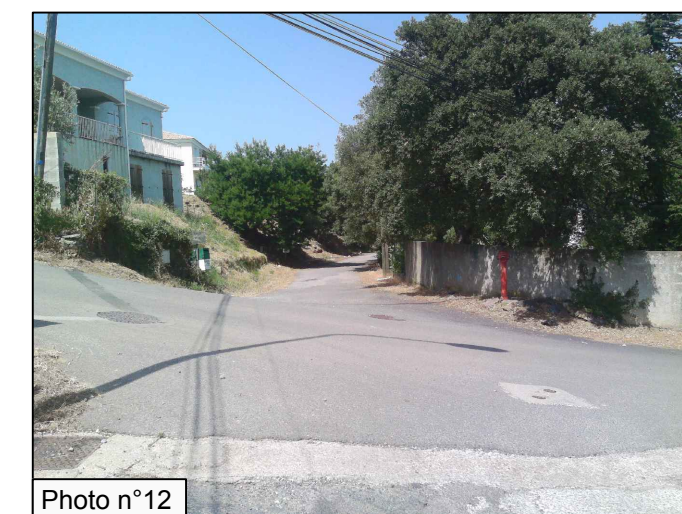
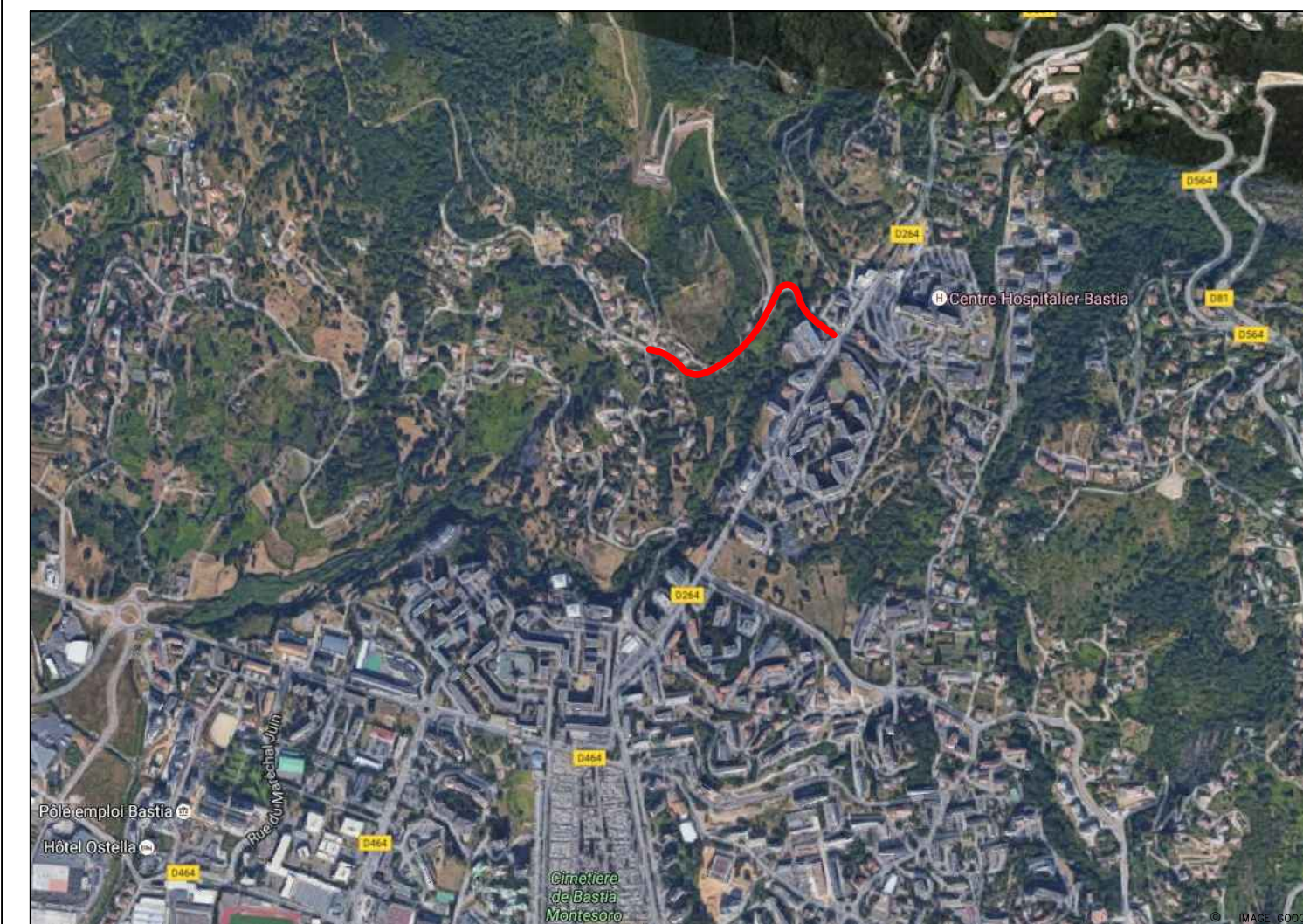
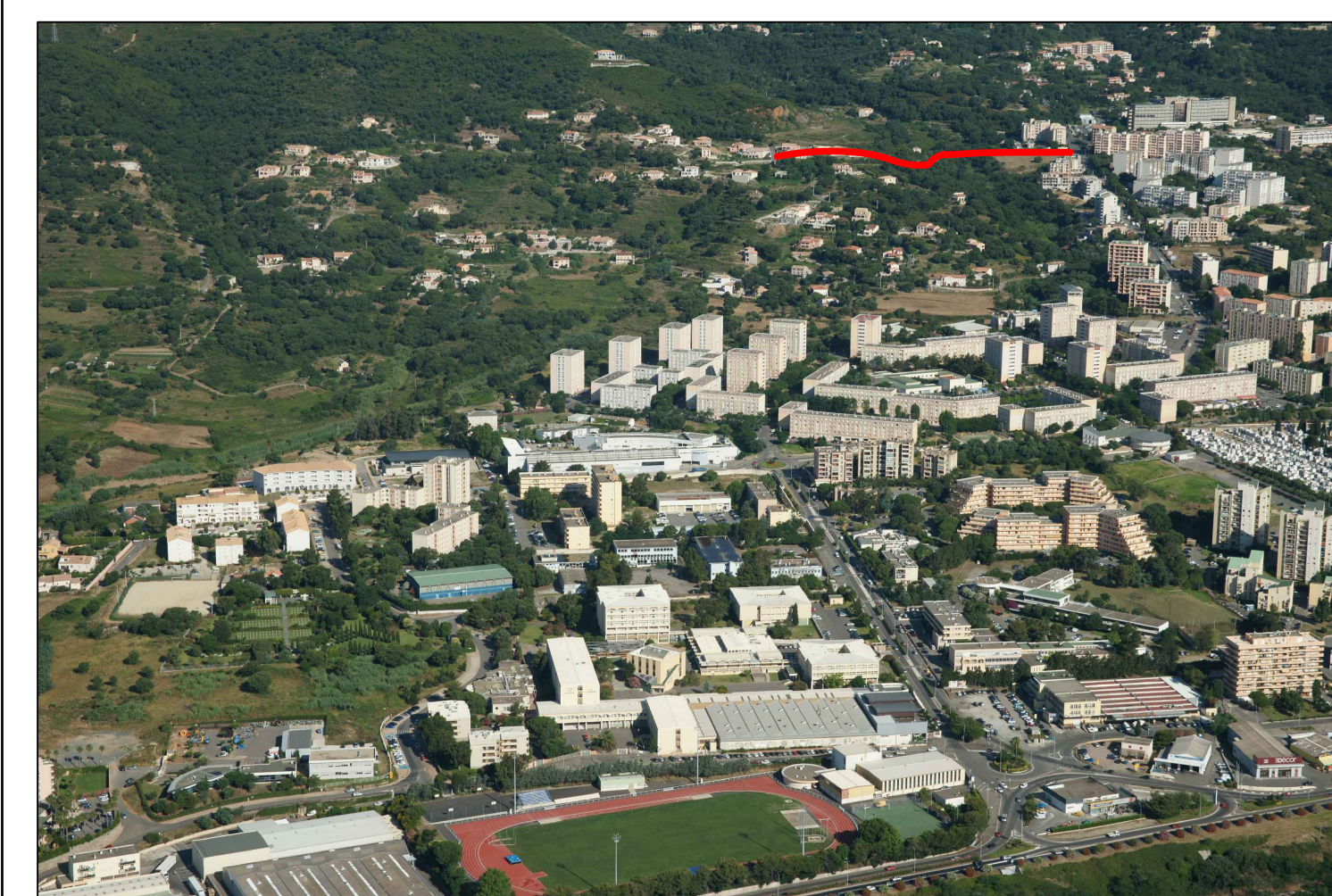


Photo n° 12





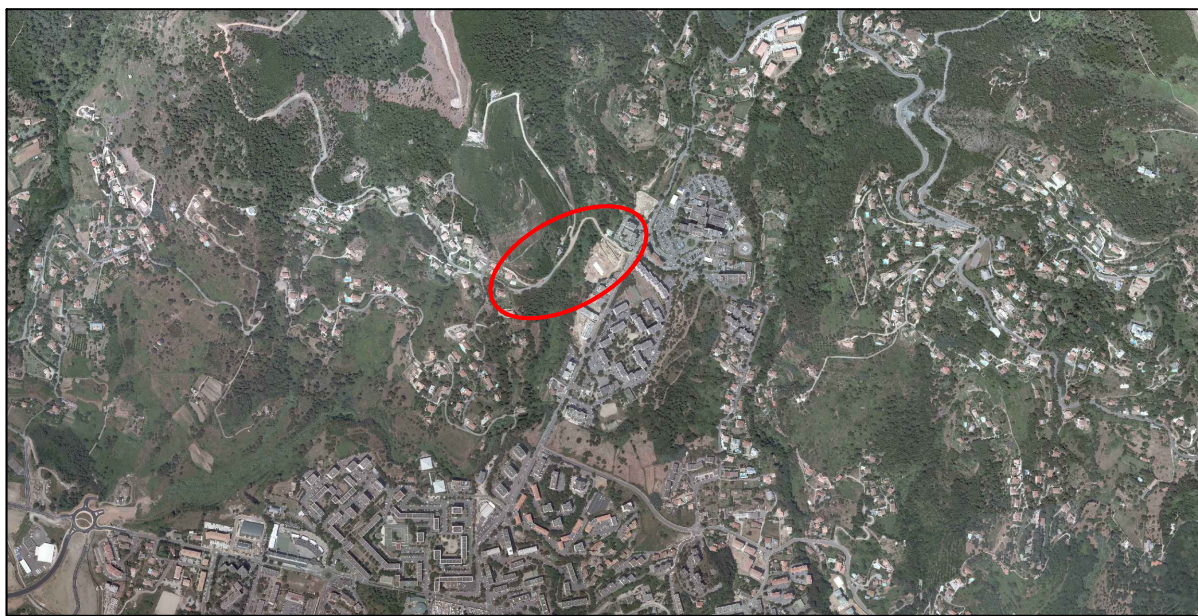
**Chemin de
CORBAJA SUPRANA**

Plan du projet

1.03

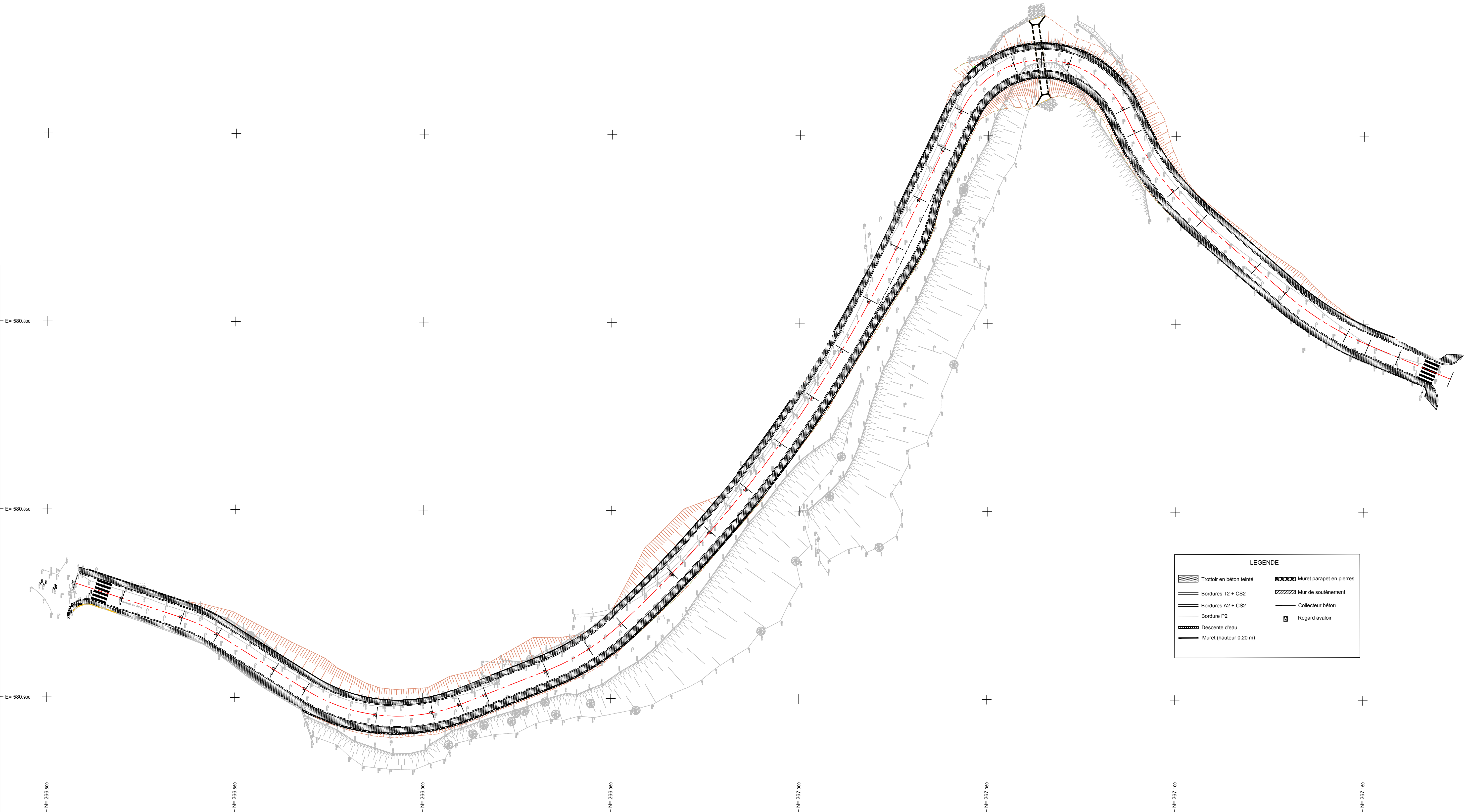
SEPTEMBRE
2016

Echelle
1/500



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux
Service voies et réseaux publics
Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex
Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47



LEGENDE	
Trottoir en béton teinté	Muret parapet en pierres
Bordures T2 + CS2	Mur de soutènement
Bordures A2 + CS2	Collecteur béton
Bordure P2	Regard avaloir
Descente d'eau	
Muret (hauteur 0.20 m)	



Chemin de CORBAJA SUPRANA

Plan de situation

1.01

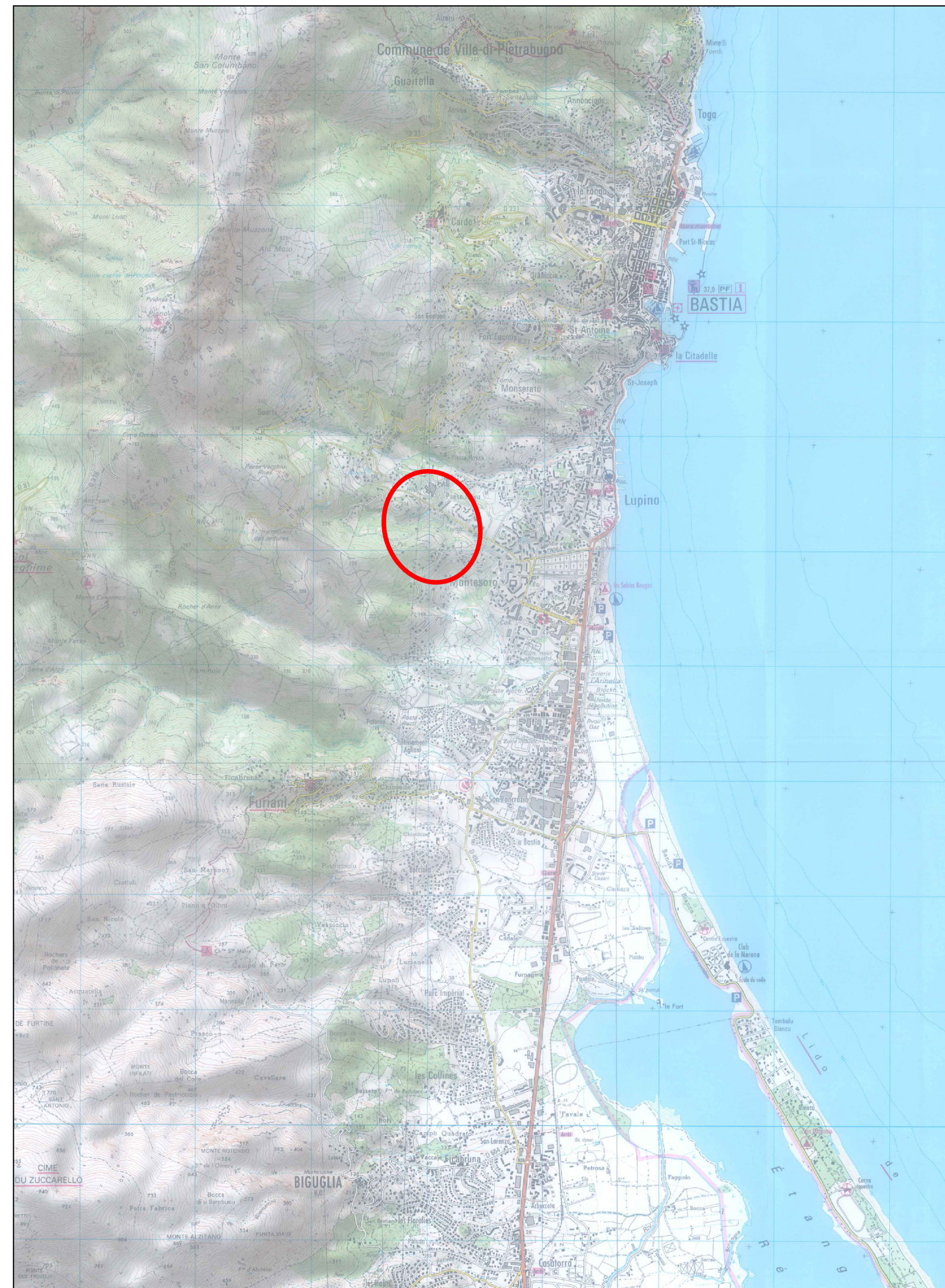
SEPTEMBRE
2016

Echelle
1/25000



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux
Service voies et réseaux publics
Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex
Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47



**Chemin de
CORBAJA SUPRANA**

Profil en travers type

1.04

SEPTEMBRE
2016

Echelle
1/50



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux
Service voies et réseaux publics
Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex
Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47

